

CONVOCAION CRITERIUM FEDERAL

1er TOUR – 18-19 octobre 2025

Catégories	Division	Lieu	Date	Pointage	Début
MINIMES	PR	LA CHAPELAINE Complexe de la Coutanciere – Salle Dr R.DAVID	12/10/2024	8H30	9H00
MINIMES	D1/D2	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	18/10/2025	8H30	9H00
MINIMES FILLE	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	18/10/2025	8H30	9H00
BENJAMINS/ POUSSINS	PR	COUERON Complexe sportif René GAUDIN – Rue Marcel de la Provoté	18/10/2025	8H30	9H00
BENJAMINS/ POUSSINS	D1	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	18/10/2025	8H30	9H00
BENJAMINES /POUSSINES	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	18/10/2025	8H30	9H00
CADETS	PR	LA CHAPELAINE Complexe de la Coutanciere – Salle Dr R.DAVID	18/10/2025	13H30	14H00
CADETS	D1	COUERON Complexe sportif René GAUDIN – Rue Marcel de la Provoté	18/10/2025	13H30	14H00
CADETS	D2/D3	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	18/10/2025	13H30	14H00
CADETTES	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	18/10/2025	13H30	14H00
JUNIORS	D2/D3B	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	19/10/2025	8H30	9H00
JUNIORS FILLES	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	19/10/2025	8H30	9H00
JUNIORS	D3A	COUERON Complexe sportif René GAUDIN – Rue Marcel de la Provoté	19/10/2025	8H30	9H00
SENIORS	PR	SAVENAY Rue des Roitelets – Gymnase Municipal	19/10/2025	8H30	9H00
SENIORS	D2	ST MICHEL CHEF CHEF 22 rue de la Viauderie,	19/10/2025	8H30	9H00
SENIORS	D3 B	MONTOIR 12 Avenue de l'île de France – Salle Amanda Blaize	19/10/2025	8H30	9H00
JUNIORS	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	19/10/2025	13H30	14H00
JUNIORS	D1	COUERON Complexe sportif René GAUDIN – Rue Marcel de la Provoté	19/10/2025	13H30	14H00
SENIORS	D4	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	19/10/2025	13H30	14H00
SENIORS DAMES	PR	NANTES – MANGIN BEAULIEU – 2 Rue Louis Joxe	19/10/2025	13H30	14H00
SENIORS	D3 A	MONTOIR 12 Avenue de l'île de France – Salle Amanda Blaize	19/10/2025	13H30	14H00
SENIORS	D1	ST MICHEL CHEF CHEF 22 rue de la Viauderie,	19/10/2025	13H30	14H00

BALLES : blanches et en plastique

Les maillots et shorts blancs sont interdits

Horaires prévisionnels :

Début des compétitions le samedi matin à 9H00 - fin vers 14H00

Début des compétitions le samedi après-midi à 14H00 - fin vers 18H30.

Début des compétitions le dimanche matin 9H00 - fin vers 14H00.

Début des compétitions le dimanche après-midi 14H00 - fin vers 18H30.

Tout joueur ou joueuse ne pouvant pas présenter sa licence (papier, smartphone, tablette...) ne pourra pas participer à la compétition, sauf s'il peut justifier de son identité et présenter un certificat médical.

Un forfait non excusé entraîne le forfait définitif ainsi que la perte des points que le joueur aurait perdu s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée (Article VII.202.2 des règlements généraux p.112).

Règlement - Fonctionnement

La procédure de validation de la participation s'effectue via le site monespace.cdt44.fr

⇒ Confirmation de participation : pour le 1 tour, il est impératif de donner une réponse avant le **dimanche 12 octobre à 23H59** (non participation).

Les lieux sont présents sur la première page de la présente convocation

⇒ Fonctionnement du Critérium Fédéral :

Pour le premier tour, les joueurs seront placés en fonction du cumul des points critérium fédéral de la saison précédente. Les nouveaux inscrits seront placés immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

Pour les tours suivants, les joueurs seront placés selon la place du tour précédent, les montants accéderont au niveau supérieur.

- Les joueurs qui ne participent pas au premier tour descendent d'une division
- Les joueurs qui s'inscrivent à partir du second tour commenceront dans la division la plus basse.

Attention :

Tout joueur qui confirme sa participation au Critérium Fédéral et qui ne se présente pas le jour de la compétition sera considéré comme « Forfait non excusé » avec les conséquences qui s'en suivent : amende + perte de points de la 1^{ère} partie et entraîne le forfait général

Si un joueur ne peut pas participer à un tour pour un des motifs suivants :

- Décès (parent, enfant, fratrie)
- Service National Universel
- Voyage scolaire
- Hospitalisation
- Maladie
- Blessure

Ce forfait sera considéré comme forfait excusé justifié et le joueur ne descendra pas d'une division.

Les forfaits le jour de la compétition devront être justifiés par un certificat médical, sous peine d'une amende de 15 €.

Le responsable du Critérium Fédéral
Morgan LAJARTHE

Pour tous renseignements, une adresse mail est à votre disposition :
criterium@cdtt44.fr